

## Services sociaux de la Ville de Paris :

- services sociaux de proximité (SSP)

- centres d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP)



### 1<sup>ER</sup> ARR. SSP ET CASVP 1

MAIRIE DU 1<sup>ER</sup> ARR.  
4, PLACE DU LOUVRE  
M° Louvre  
SSP : 01 44 50 76 40  
CASVP : 01 44 50 76 00

### 2<sup>E</sup> ARR. SSP ET CASVP 2

11, RUE DUSSOUBS  
M° Étienne-Marcel, Réaumur-Sébastopol ou Sentier  
SSP : 01 44 82 76 40  
CASVP : 01 44 82 76 10

### 3<sup>E</sup> ARR. SSP ET CASVP 3

MAIRIE DU 3<sup>E</sup> ARR.  
2, RUE EUGÈNE-SPULLER  
M° Arts-et-Métiers, République ou Temple  
SSP : 01 53 01 76 75  
CASVP : 01 53 01 76 40

### 4<sup>E</sup> ARR. SSP ET CASVP 4

MAIRIE DU 4<sup>E</sup> ARR.  
2, PLACE BAUDOYER  
M° Hôtel-de-Ville  
SSP : 01 44 54 76 75  
CASVP : 01 44 54 76 50

### 5<sup>E</sup> ARR. SSP ET CASVP 5

MAIRIE DU 5<sup>E</sup> ARR.  
21, PLACE DU PANTHÉON  
RER B : Luxembourg  
SSP : 01 56 81 74 00  
CASVP : 01 56 81 73 56

### 6<sup>E</sup> ARR. SSP ET CASVP 6

MAIRIE DU 6<sup>E</sup> ARR.  
78, RUE BONAPARTE  
M° Saint-Sulpice  
SSP : 01 40 46 76 70  
CASVP : 01 40 46 75 55

### 7<sup>E</sup> ARR. SSP ET CASVP 7

MAIRIE DU 7<sup>E</sup> ARR.  
116, RUE DE GRENELLE  
M° Invalides, Solférino ou Varenne  
SSP : 01 53 58 77 25  
CASVP : 01 53 58 77 16

### 8<sup>E</sup> ARR. SSP ET CASVP 8

MAIRIE DU 8<sup>E</sup> ARR.  
3, RUE DE LISBONNE  
M° Europe ou Saint-Augustin  
01 44 90 76 00

### 9<sup>E</sup> ARR. SSP ET CASVP 9

MAIRIE DU 9<sup>E</sup> ARR.  
6, RUE DROUOT  
M° Richelieu-Drouot  
01 71 37 73 00

### 10<sup>E</sup> ARR. SSP ET CASVP 10

23 BIS, RUE BICHAT  
M° Goncourt ou République  
SSP : 01 53 72 23 23  
CASVP : 01 53 19 26 26

### 11<sup>E</sup> ARR. SSP ET CASVP 11

130, AVENUE LEDRU-ROLLIN  
M° Ledru-Rollin  
01 53 36 51 00

### 12<sup>E</sup> ARR. SSP ET CASVP 12

108, AVENUE DAUMESNIL  
M° Gare-de-Lyon ou Montgallet  
01 44 68 70 70

### 13<sup>E</sup> ARR. SSP

163, AVENUE D'ITALIE  
M° Porte-d'Italie  
01 71 28 26 00  
CASVP 13

146, BOULEVARD DE L'HÔPITAL  
M° Place-d'Italie  
01 44 08 12 70

### 14<sup>E</sup> ARR. SSP

12, RUE LÉONIDAS  
M° Alésia  
01 40 52 48 48  
CASVP 14

14, RUE BRÉZIN  
M° Mouton-Duvernet  
01 53 90 32 00

### 15<sup>E</sup> ARR. SSP

14, RUE ARMAND-MOISANT  
M° Montparnasse-Bienvenüe  
01 56 54 44 00  
CASVP 15

3, PLACE ADOLPHE-CHÉRIOUX  
M° Vaugirard  
01 56 56 23 15

### 16<sup>E</sup> ARR. SSP ET CASVP 16

MAIRIE DU 16<sup>E</sup> ARR.  
71, AVENUE HENRI-MARTIN  
M° Rue-de-la-Pompe  
SSP : 01 40 72 19 20  
CASVP : 01 40 72 19 06

### 17<sup>E</sup> ARR. SSP ET CASVP 17

MAIRIE DU 17<sup>E</sup> ARR.  
18, RUE DES BATIGNOLLES  
M° La-Fourche, Place-de-Clichy ou Rameau  
SSP : 01 44 69 18 69  
CASVP : 01 44 69 19 50

### 18<sup>E</sup> ARR. SSP

49, RUE MARX-DORMOY  
M° Marx-Dormoy  
01 55 45 14 14  
SSP ET CASVP 18  
115 BIS, RUE ORDENER  
M° Jules-Joffrin  
SSP : 01 53 09 11 10  
CASVP : 01 53 09 10 10

### 19<sup>E</sup> ARR. SSP

5, RUE DU PRÉ-SAINT-GERVAIS  
M° Place-des-Fêtes  
01 40 40 61 40  
SSP ET CASVP 19

17, RUE MEYNADIER  
M° Laumière  
SSP : 01 40 40 83 25  
CASVP : 01 40 40 82 00

### 20<sup>E</sup> ARR. SSP

45, RUE STENDHAL  
M° Gambetta  
01 40 33 72 00  
SSP ET CASVP 20  
62-66, RUE DU SURMELIN  
M° Saint-Fargeau  
SSP : 01 40 31 35 55  
CASVP : 01 40 31 35 00

## Contacts utiles

Quelles que soient vos difficultés de logement, **vous pouvez vous renseigner auprès des services sociaux de la Ville de Paris.**

Vous pouvez également **obtenir des informations et des conseils juridiques** auprès de :

### ■ Agence départementale d'information sur le logement de Paris (ADIL 75)

Permanences gratuites dans les mairies d'arrondissement  
**01 42 79 50 50** ou **01 42 79 50 39**  
[www.adil75.org](http://www.adil75.org)

### ■ Maison de la justice et du droit (MJD) ou Point d'accès au droit (PAD)

de votre arrondissement - [Information sur paris.fr](http://Information.sur.paris.fr)

### ■ Fondation Abbé Pierre

• Plateforme Allô prévention expulsion  
**0 810 001 505**  
[contactape@fondation-abbe-pierre.fr](mailto:contactape@fondation-abbe-pierre.fr)  
[www.fondation-abbe-pierre.fr](http://www.fondation-abbe-pierre.fr)

### • Espace solidarité habitat (ESH)

Sur rendez-vous et par téléphone  
78/80, rue de la Réunion  
75020 Paris  
**01 44 64 04 40**

### ■ SOS Impayés de loyer

Numéro vert : **08 05 16 00 75**

#### MAIRIE DE PARIS

DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE,  
DE L'ENFANCE ET DE LA SANTÉ

SOUS-DIRECTION DE L'INSERTION  
ET DE LA SOLIDARITÉ

**TOUTE L'INFO**  
au **3975\*** et  
sur **PARIS.FR**

\* Prix: 5 cts/mn à partir d'une ligne fixe ou mobile

MAIRIE DE PARIS



PARIS  
SOLIDAIRE

Vous rencontrez des difficultés ponctuelles pour faire face à vos dépenses de logement ?

Le Fonds de Solidarité pour le Logement **FSL** de Paris peut vous aider



# Vous êtes Parisien-ne et vous rencontrez des difficultés ponctuelles pour faire face à vos dépenses de logement ?

Les aides du FSL parisien peuvent être sollicitées que vous soyez :

- locataire ou sous-locataire d'un logement du parc social ou du parc privé,
- copropriétaire.

Elles sont attribuées notamment :

- sous conditions de ressources,
- en fonction de votre situation sociale et de vos difficultés,
- et dans le respect du règlement intérieur du FSL de Paris.



Le FSL de Paris peut vous aider, en vous accordant une aide financière pour :



## FACILITER VOTRE INSTALLATION DANS UN NOUVEAU LOGEMENT

- En participant au paiement du dépôt de garantie et aux frais d'installation
- En se portant caution sur 2 ans



## VOUS AIDER À FAIRE FACE PONCTUELLEMENT À VOS DÉPENSES D'ÉNERGIE

- D'électricité
- De gaz



## PERMETTRE LE MAINTIEN DANS VOTRE LOGEMENT

- En participant au paiement
  - d'une dette de loyer et/ou de charges
  - d'une facture d'eau si vous disposez d'un contrat de fourniture d'eau et êtes titulaire d'un compteur individualisé
  - d'une dette de charges de copropriété
  - de l'assurance habitation
- En se portant caution sur 2 ans en cours de bail

**Important :** vous pouvez solliciter une aide

- > quel que soit le montant de votre dette
- > même si vous êtes concerné-e par une procédure d'expulsion pour impayés de loyers et/ou de charge et à n'importe quelle étape (commandement de payer, assignation devant le tribunal, commandement de quitter les lieux, concours de la force publique)



## Comment faire votre demande ?



■ **Pour solliciter une aide afin de faciliter l'installation ou permettre le maintien dans le logement (FSL Habitat) :**



Vous pouvez constituer votre dossier seul-e en téléchargeant le formulaire et le règlement intérieur du FSL de Paris qui précise les critères sur le site [www.paris.fr/aidesaulogement](http://www.paris.fr/aidesaulogement)

Vous pouvez également vous faire accompagner par un-e travailleur-euse social-e en vous rendant dans le **Service social de proximité** de votre arrondissement. Voir coordonnées au verso.

À votre écoute, il-elle pourra évaluer votre situation et, en fonction de vos difficultés, proposer un accompagnement et les dispositifs adaptés.

**Le dossier complet est à envoyer à l'adresse suivante :**

Département de Paris

Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé

Service de l'insertion par le logement et de la prévention des expulsions (SILPEX)

Pôle Aides à l'accès et maintien dans le logement du FSL et Accord collectif départemental

75583 PARIS CEDEX 12

ou par courriel à [dases-fslhabitat@paris.fr](mailto:dases-fslhabitat@paris.fr)

**Si votre dossier est considéré complet et recevable**, il est examiné par les services de la Ville (SILPEX) et des partenaires : Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP), Caisse d'allocations familiales de Paris, bailleurs sociaux, associations comme l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL), l'Union départementale des associations familiales (UDAF)... La décision vous est adressée par courrier.



■ **Pour les aides permettant de faire face ponctuellement aux dépenses d'énergie (FSL Énergie) :**

L'aide peut uniquement être sollicitée auprès du **Centre d'action sociale de la Ville de Paris** de votre arrondissement. Voir coordonnées au verso.